



TOURING PEDESTRE ANNECIEN
Affilié à la FFRandonnée
63, avenue de Genève
74000 ANNECY
<http://www.rando-tpa.info>



NOTICE D'INFORMATION et DESCRIPTIF DU SEJOUR avec IMMATRICULATION TOURISME
séjour N° FR005416

Date : v2-16/11/2017

SÉJOUR DANS LES GORGES DE L'ARDÈCHE
du 28 mai au 2 juin 2018
Randonnée Pédestre - Niveau P2 T2

IMMATRICULATION TOURISME
n° IM075100382

Animateur organisateur	Danielle Heyte
Animateur(s) associé(s)	Patrice Bayoud
Nombre de participants	mini 8 - maxi 12
Hébergement type - coordonnées	Camping***** Domaine Les Ranchisses (Sunelia) Route de Rocher à 07110 LARGENTIÈRE - Hébergement en bungalows de 3 à 4 personnes (maxi). www.lesranchisses.fr
conditions	1/2 pension
Transport Cartes IGN	Chiffré en covoiturage avec véhicules particuliers - Si utilisation d'un minibus de location, voir remarque 3 2839 OT - 2938 SB - 2939 OT - 2940 OT

Date	Heure	Programme journalier	Niveau	Coût des trajets voir remarque 3	Prix de la 1/2 pension /pers. Rq 2	Coûts divers par personne	Commentaires
Jour 1 Lundi 28 mai	7 h 00	Départ d'Annecy Parking Sainte-Bernadette ou à déterminer jusqu'à la Roque-sur-Cèze (316 km) Pique-nique aux cascades du Sautadet La Roque-sur-Cèze-Largentièrre (60 km) Installation au camping puis visite de Largentièrre Aller/retour à pied depuis le camping (9 km A/R) Retour au camping - Soirée libre		par véh. de 4 p. 114,00 € 21,60 € + péage € 26,80 €			Pique-nique à prévoir
Jour 2 mardi 29 mai		La Bastide de Virac - Les Crottes - Gorges de l'Ardèche (80 km A/R) Déniv. +400 m, 16 km, 5/6 h de marche Retour au camping - Soirée libre	P2T2+	28,80 €			Pique-nique à prévoir
Jour 3 mercredi 30 mai		Depuis Saint-Alban-Auriolles : Gorges de la Baume Ruoms - La Vignasse (42 km A/R) Déniv. +500m, 18 km, 5/6 h de marche Visite du Mas Daudet sur le parcours Retour au camping - Soirée libre	P2T2	par véh. de 4 p. 15,00 €		4,50 €	Pique-nique à prévoir
Jour 4 jeudi 31 mai		Journée libre (activités hors TPA)		par véh. de 4 p.			Pique-nique à prévoir

		Retour au camping - Soirée libre					
Jour 5 vendredi 1er juin		Les Gorges de l'Ardèche (Le cirque de la Madeleine) Déniv. + 620m, 22 km, 6/7 h de marche Retour au camping - Soirée libre	P2T2	par véh. de 4 p. 18,00 €			Pique-nique à prévoir
Jour 6 samedi 2 juin		Matin : Visite des grottes de la Madeleine + Musée Visite de l'Aven d'Ornac + Musée de la Préhistoire Grottes - Aven = Retour sur Annecy (km) Total km du jour = 375 km		par véh. de 4 p. 135,00 € + péage € 26,80 €		10,50 € 10,10 €	Pique-nique à prévoir
SEJOUR avec IT : Frais FFRandonnée pour Immatriculation Tourisme						3,50 €	
		ESTIMATION COUT TOTAL DU SÉJOUR		386,00€/véhicule soit environ /personne 96,50 €	275,00 €	28,60 €	400,10 euros hors pique-niques hors coûts journée libre
SEJOUR avec IT : Assurance individuelle annulation de voyage ou interruption de séjour - Souscription vivement recommandée (voir notice d'information Annexe 10 sur le site Onglet SPJ/Immatriculation Tourisme)						13,00 €	
Remarques	Rq 1-Certains itinéraires choisis (en T2 ou en T2+) s'adressent à des randonneurs expérimentés ayant le pied sûr. Des passages délicats ou vertigineux peuvent exiger de l'attention. Rq 2-L'hébergeur exige une caution pour la location des bungalows : nous vous demandons un chèque de 100€ qui ne sera pas débité, de façon à couvrir des dégâts éventuels qui ne seraient pas pris en compte par l'assurance - Séjour chiffré sur la base du tarif 2017 susceptible d'être révisé pour 2018 Rq 3- Coût du covoiturage variable en fonction du nombre de personnes dans les véhicules et d'une location éventuelle de minibus Le programme ci-dessus pourra être adapté ou modifié en fonction des conditions météorologiques, environnementales et des participants, ou de toute situation indépendante de notre volonté Les personnes qui ne participeraient pas au programme prévu et/ou adapté resteraient sous leur propre responsabilité. Chaque participant doit être en possession de l'équipement et des documents prévus au Règlement Intérieur du TPA.						
Formalités	CIN Carte d'Identité Nationale - Licence FFRP IMPN fortement conseillée						
Paiement	A l'inscription, joindre : 1 chèque à l'ordre du TPA de 88,50 € à titre d'acompte (85 € hébergement, 3,50 € frais IT) SEJOUR avec IT : 1 chèque séparé à l'ordre du TPA de 13 € correspondant à l'assurance annulation voyage / interruption séjour, accompagné du bulletin de souscription 1 chèque à l'ordre du TPA de 100 € couvrant la caution demandée par l'hébergeur (cf remarque 2). Il ne sera pas débité et vous sera rendu en fin de séjour Le solde concernant l'hébergement (190,00 €) devra être réglé au plus tard le 2 mai 2018 (selon conditions de l'hébergeur) Le covoiturage et les frais divers (visites) seront réglés directement sur place						
Inscription	Début des inscriptions : 10 novembre 2017 Fin des inscriptions : 3 février 2018 Dossier complet d'inscription (bulletin d'inscription, bulletin de souscription à l'assurance et chèques) à envoyer à : Danielle Heyte L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du chèque d'acompte, et sera validée selon le règlement SPJ en vigueur, au plus tôt 3 semaines après la date de début d'inscription						
Conditions d'annulation	Voir bulletin d'inscription						